

Toronto, le 20 août 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Le Conseil scolaire Viamonde vous présente son plan de réouverture actualisé à la lumière des annonces récentes faites par le Ministre de l'Éducation. Le plan tient aussi compte des directives des bureaux de santé publique de même que des suggestions proposées par nos parents, tuteurs, tutrices.

Le document actualisé vous apporte des précisions notamment sur les modalités d'enseignement à distance (programme VIAvirtuel), afin que vous puissiez nous faire connaître votre choix définitif sur la manière dont votre enfant poursuivra sa scolarité pour l'année scolaire 2020-2021.

Vous retrouverez toutes les informations disponibles dans la rubrique intitulée « [retour à l'école](#) » sur notre site internet, y compris le plan de réouverture actualisé pour le [palier élémentaire](#) et le [palier secondaire](#).

Point de mire sur les nouveautés :

Rentrée échelonnée pour les modes présentiel (en personne) et à distance (virtuel)

Nous prévoyons une rentrée progressive des élèves qui sera échelonnée sur 2 semaines à partir du 8 septembre afin d'accompagner un nombre plus petit d'élèves par jour dans l'organisation de leur nouvelle routine. La direction de l'école vous communiquera les modalités de la rentrée prochainement pour votre enfant.

Santé et sécurité

Parce que la priorité demeure la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel, nous avons engagé des mesures additionnelles dans l'aménagement des écoles en prenant en compte les spécificités de chacune d'entre elles et sur la base des recommandations de l'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers).

Les membres du Conseil ont ainsi décidé, lors d'une réunion le 12 août dernier, de faire des investissements importants concernant la ventilation des écoles. En plus des modifications techniques sur les systèmes de ventilation existants, telles que l'augmentation des heures de fonctionnement de la ventilation, du taux d'apport d'air frais, le changement des filtres pour les systèmes de ventilation centralisés, l'ouverture des fenêtres lorsque cela est possible, le Conseil a décidé de munir toutes les salles de classes d'unités mobiles de ventilation et de purification avec une filtration de type HEPA afin de maximiser la qualité de l'air ambiant.

La disposition des salles de classe respectera les consignes sanitaires en vigueur. Nous mettons aussi en place des isolements transparents dans les salles de classe qui ne sont pas pourvues de pupitres individuels.

Par ailleurs, **le port du couvre-visage en tissu ou du masque sera fortement recommandé pour les élèves de la maternelle à la 3e année dans les salles de**

classe. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour les élèves de la 4e à la 12e année à l'intérieur de l'école, dans les couloirs et en classe. Le masque ou couvre-visage est maintenant obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année pour le transport scolaire, lors des déplacements dans l'école et aux moments de l'arrivée et du départ, à moins d'une condition spécifique empêchant le respect de cette consigne.

Les élèves sont donc attendus dès le premier jour d'école portant un masque ou un couvre-visage et ce dès l'embarquement dans leur véhicule de transport scolaire ou dès leur arrivée à l'école. Les écoles disposeront d'un stock nécessaire pour remplacer un masque perdu, défectueux ou souillé par exemple. En plus des tutoriels disponibles sur notre site internet dans la rubrique « [Mesures d'hygiène](#) », vous pouvez retrouver les consignes concernant le port et l'entretien du masque sur le [site de Santé Ontario](#).

C'est avec votre collaboration que nous pourrions assurer une rentrée en toute santé et sécurité en ces temps de pandémie. Il est de votre responsabilité de préparer votre enfant à acquérir les bons gestes pour la rentrée. Le port du masque ou couvre-visage, le respect de la distanciation physique, se laver les mains : autant d'habitudes que votre enfant doit maîtriser dès maintenant pour être prêt dès la première journée d'école.

Nous comptons sur votre engagement à respecter et faire respecter le code de conduite mis en place afin de protéger notre communauté.

Nous sommes encore à finaliser le [protocole de gestion des cas de COVID-19](#) avec les ministères de la santé et de l'éducation ainsi que les bureaux de santé locaux. Nous vous tiendrons informés dès que possible. Les consortiums de transport scolaire continuent eux aussi leurs préparatifs et enverront un guide explicatif aux familles avant la rentrée.

Choix du mode de fréquentation scolaire

Nous tenons à remercier les familles qui ont rempli le questionnaire en ligne relatif au plan initial de réouverture des écoles. **Celui-ci est maintenant fermé, nous vous demandons maintenant de suivre les consignes ci-dessous compte tenu des modifications apportées** récemment au plan de réouverture provincial par le ministère de l'éducation y compris le minutage minimal accru requis d'enseignement pour les élèves en mode virtuel.

Les parents, tuteurs et tutrices qui choisissent le mode présentiel (à l'école) n'ont pas à prendre d'autres actions.

Pour ceux qui choisissent le mode à distance, **ils ou elles doivent maintenant remplir le nouveau formulaire d'inscription** au programme VIA virtuel pour l'enseignement à distance afin de confirmer leur choix relatif au mode de fréquentation scolaire **avant le 24 août** pour chaque enfant.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription :



- Formulaire d'inscription pour les écoles élémentaires de la maternelle à la 8^e année [en cliquant ici](#)
- Formulaire d'inscription pour les écoles secondaires de la 7^e à la 12^e année [en cliquant ici](#)

L'administration considérera que votre enfant suivra ses cours en mode présentiel dès la rentrée si vous n'avez pas rempli le formulaire.

Basculer d'un modèle d'enseignement à un autre (nouvelle modalité)

Si en cours d'année, vous choisissez de basculer d'un modèle de fréquentation scolaire à un autre, vous devrez en faire la demande auprès de la direction d'école de votre enfant.

Toutefois des changements pourront seulement se faire **à la fin de la première étape** soit à la fin janvier 2021 pour les élèves de la maternelle à la 8^e année, inscrits dans les écoles élémentaires.

Pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, inscrits dans les écoles secondaires, il est fortement recommandé d'effectuer ce type de changement à des moments précis pendant l'année scolaire, soit à la fin de la première étape pour les élèves de la 7^e et 8^e année (fin janvier 2021) et à la fin du semestre de l'automne pour les élèves de la 9^e à 12^e année (fin janvier 2021).

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer directement avec l'école de votre enfant ou écrire à communications@csviamonde.ca.

Le mode de réouverture des écoles relève du Ministère de l'Éducation qui a défini la liste des conseils désignés et non-désignés. Viamonde fait partie des conseils non-désignés. Certains parents nous ont signalé être préoccupés par le fait que l'école secondaire de leur enfant n'est pas désignée pour une rentrée selon le modèle hybride (à temps partiel en présentiel combiné à de l'enseignement en virtuel) alors que les écoles de langue anglaise à proximité le sont. Puisque nos écoles sont en général de petite taille, le Conseil n'est pas désigné. Toutefois, nous sommes à valider la faisabilité d'une dérogation auprès du Ministère de l'Éducation pour certaines de nos écoles secondaires en milieu urbain dense.

La crise sanitaire que nous traversons peut engendrer des questions économiques pour les familles. Nous vous rappelons que le [site du Programme d'aide aux familles](#) du gouvernement vous permet de soumettre une demande jusqu'au 31 août. Cette aide financière peut vous aider à couvrir le coût des cahiers d'exercices, des applications éducatives, des services éducatifs par abonnement, des films et des autres outils favorisant l'apprentissage.

La prochaine [réunion publique du Conseil](#) aura lieu le 26 août prochain à 17 h 30 par audioconférence.

Nous vous communiquerons prochainement d'autres informations.

Soyez assurés que le Conseil reste mobilisé tout l'été afin de préparer la rentrée. Nous remercions tous les membres du personnel de Viamonde, tous nos élèves, les



parents membres des conseils d'écoles et les familles pour leur collaboration afin de réussir la prochaine rentrée scolaire, et enfin tous les membres de la communauté qui oeuvrent pour notre santé et notre sécurité au quotidien.

Veillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,



Martin Bertrand



Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

